



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120087

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 - 365j/365

CONTRAT 11185
N/REF : 8/12/2024 0H08 C:000045 I:32730
V/REF : Contrat N°011185 du 14/11/2021

SDC LES BALCONS DE SAVYS
C/O CHAROLLOIS IMMOBILIER
Administrateurs de biens
1038 AV. DE LATTRE DE TASSIGNY
71000 MACON

V/REF.IMM. 1107
IMMEUBLE : LA BRANCIONNE
50 RUE DE LA BRANCIONNE
71680 CRECHES SUR SAONE

Feillens, le 01 Décembre 2024

Référence Marché: Tarif négocié
LOCALISATION : 50 RUE DE LA BRANCIONNE - CRECHES/SAONE - DANS LES GARAGES
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme A. ASCIOLLA

DEPLACEMENT EN SEMAINE DE 8H00 A 17H00
CONTROLE ELECTROMECHANIQUE DES POMPES EAUX PLUVIALES
ESSAIS DE FONCTIONNEMENT ET GRAISSAGE
NETTOYAGE DU CHANTIER

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Décembre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/12/2024

Prix de base du contrat : 258,50

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 04/2021 Valeur : 128,7
Mois de l'indice de révision : 06/2024 Valeur : 140,3

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 2 pompes de relevage	1/AN	278,14	278,14



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120087

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

SOUS TOTAL H.T.	278,14
REMISE 15,00%	-41,73
TOTAL H.T.	236,41
T.V.A. a 10,00%	23,64
TOTAL T.T.C.En EURO	260,05

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN